

Décision n° 388/2024
SC**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE*****Extrait du registre de décisions du Président***

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégué au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame BOGEY Farah, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des locaux, pour une durée de 12 mois soit du 01/09/2024 au 31/08/2025,
- Madame MADUEL Paméla, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien des locaux, pour une durée de 6 mois soit du 01/09/2024 au 28/02/2025,
- Messieurs ROUSSEAU Cyril, LÉVÊQUE Marc et BRASSAUD Ryann, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents d'entretien des espaces naturels, pour une durée de 4 mois soit du 01/09/2024 au 31/12/2024,
- Monsieur POUYER Steven, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 01/09/2024 au 31/12/2024,
- Monsieur COSSARD Alexis, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 4 mois soit du 04/09/2024 au 03/01/2025,
- Monsieur MARCELLY Loïc, sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent de restauration du petit patrimoine, pour une durée de 6 mois soit du 01/10/2024 au 31/03/2025,

Fait à Jonzac

Le 30 AOUT 2024

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**